

Histoire littéraire du XVIIème siècle

✘ L'apogée de la monarchie absolue

A la fin du XVIème siècle, Henri IV avait pacifié le royaume de France et renforcé l'autorité du souverain. Assassiné en 1610, il laisse à nouveau un trône royal menacé pendant la durée de la régence de Marie de Médicis (1610-1617). Sous le règne de Louis XIII (1617-1643), la force de l'Etat s'incarne principalement dans la personnalité de celui qui gouverne réellement : le cardinal de Richelieu. A la mort de Louis XIII, un autre cardinal Mazarin, partage avec la reine mère Anne d'Autriche le pouvoir d'une seconde régence pendant que Louis, le jeune roi, poursuit son apprentissage de souverain.

En mars 1661, alors qu'il vient d'avoir 23 ans et que Mazarin meurt, Louis le Quatorzième annonce à son entourage qu'il se passera désormais de Premier ministre et qu'il assumera personnellement le gouvernement du royaume : un long règne, stable, fastueux et autoritaire, débute pour plus d'un demi-siècle (1661-1715).

✘ Le pouvoir centralisateur du Roi Soleil

Louis XIV est un monarque absolu, qui gouverne sans être tenu de rendre des comptes à la nation, et du droit divin, c'est-à-dire dont le pouvoir émane de Dieu. Pour asseoir cette autorité sans partage, il lui faut s'imposer d'abord aux grands aristocrates du royaume. Déjà, pendant l'épisode de la Fronde (rébellion de certains princes les plus puissants comme les Condé), le jeune souverain, protégé par Mazarin et sa mère, s'était imposé en matant la révolte et en faisant une entrée triomphale à Paris en 1662.

En s'emparant de la totalité du pouvoir, celui qu'on va bientôt appeler le Roi soleil renforce définitivement son autorité en écartant la noblesse traditionnelle. Il le fait au profit de hauts fonctionnaires, qui lui rendent compte directement, et de grands ministres issus de la bourgeoisie comme Colbert, qui incarne le dévouement sans faille du « grand commis » auprès du souverain absolu.

✘ Fastes et pièges de la Cour

Mais le coup de génie du grand roi est d'avoir endormi cette noblesse, dont il se méfie, en l'enfermant dans les pièges du luxe et de l'oisiveté de la Cour, au Louvre d'abord puis à Versailles. Les bâtiments somptueux de ses architectes (Le Vau, Mansart), les parcs et Jardin de Le Nôtre, les spectacles de ses musiciens (Lulli) ou dramaturges (Molière, Racine), deviennent ainsi les symboles de son triomphe.

Cette cour est certes l'objet de railleries de la part des moralistes, de jalousie de la part de ceux qui en sont exclus, voire de haine de la part d'un petit peuple qui continue de vivre dans la misère, accablé d'impôts. Mais elle impose dans le royaume, comme dans les autres cours d'Europe, l'image d'un Etat et d'un style rayonnants d'éclat.

✘ Des ombres sur une fin de siècle

Plusieurs facteurs viennent assombrir la fin de règne de Louis XIV, qui meurt en 1715. Des famines abominables (1693-1694) accroissent les souffrances des paysans dont les révoltes sont sévèrement réprimées. Les guerres d'expansion en Europe ou le conflit ruineux pour la succession du trône d'Espagne au début du XVIIIème siècle achèvent d'affaiblir les finances publiques. Enfin les questions religieuses recommencent à déchirer la nation. La crise du courant janséniste et sa répression vont de pair avec la révocation de l'édit de Nantes (1685), qui accordait des droits aux protestants. De nouveaux persécutés, ceux-ci se voient encore contraints à la clandestinité et à l'exil, hors d'un pays qui aborde le nouveau siècle dans un climat de révolte et d'instabilité.

✘ Le style classique, l'honnête homme et l'écrivain

Le terme qui caractérise le mieux le style du siècle de Louis XIV est celui du classicisme. On peut le définir, en art comme en littérature, par les exigences suivantes : clarté, sobriété, mesure et respect de la tradition. A cet idéal de beauté correspond un idéal humain qui est celui de l'honnête homme : noble ou roturier, il est cultivé mais sans affection, passionné mais sans excès, sociable mais conscient de ses mérites personnels. Il fréquente avec lucidité les salons où il côtoie avec méfiance précieuses ou libertins. Le développement des cabinets de lecture lui facilite la découverte des œuvres.

Les écrivains, eux, continuent de vivre difficilement de leur production. A l'exception des dramaturges qui vendent leurs pièces aux troupes de théâtre ou de ceux qui entrent à l'Académie française, il leur faut trouver un protecteur, princier ou royal. Ce dernier, en échange de services (secrétaires, précepteur, historien), leur assure un revenu et une protection contre les tracasseries de la censure.

✘ Le triomphe du théâtre

D'abord protégés et encouragés par Louis XIII et Richelieu, favorisés ensuite par Louis XIV qui crée la Comédie-Française, les dramaturges sont les figures majeures de la production littéraire du siècle, comme si l'idéal classique n'avait pas trouvé de meilleur cadre que la scène pour conjuguer sa double ambition de « plaire » et de « instruire ». Corneille puis Racine dans le registre tragique, Molière dans celui de la comédie, s'accommodent ainsi des règles édictées à partir de 1630 pour offrir des spectacles où les exigences de la morale vont de pair avec la sature modérée du pouvoir ou de la société.

✦ **La vigueur de la prose d'idées**

D'une certaine façon, ce théâtre exceptionnel ne fait que « mettre en scène » les exigences de « raison », de « naturel » et d'« honnêteté » dont sont porteuses les grandes œuvres d'idées de la période, désormais rédigées dans une prose française aux formes variées : des essais philosophiques comme le *Discours de la méthode* de Descartes ou *les pensées* de Pascal ; des lettres, comme celles de la correspondances de **Mme de Sévigné** ; des maximes comme celles de **La Rochefoucauld**, ou des portraits comme *Les caractères* de **La Bruyère**.

✦ **Les innovations du roman**

Durant la première moitié du siècle, dans le contexte foisonnant du baroque et de la préciosité, le roman développe son registre **pastoral** et **héroïque**. A partir de 1650, sous l'influence grandissante des lecteurs bourgeois, il s'ouvre à un **réalisme** inédit dans les œuvres comme *Le roman comique* de Scarron ou le *roman bourgeois* de Furetière. Mais c'est **Mme de La Fayette**, avec son roman **d'analyse**, *La princesse de Clèves*, qui écrira le chef d'œuvre du siècle.

✦ **La poésie, entre Anciens et Modernes**

Après que **Malherbe** eut assuré au début du siècle la transition entre baroque et classicisme, la poésie ne connut, en dehors des productions courtoises ou mondaines, que deux grandes œuvres : celle de **Boileau**, théoricien des règles classiques, et surtout celle de **La Fontaine**. Ses Fables représentent, autant que les grandes pièces de la période, l'équilibre parfait entre exigence et fantaisie, morale et plaisir. A la fin du siècle, La Fontaine se rangera avec Boileau dans le camp des « **Anciens** » contre celui des « **Modernes** », emmené par le poète et conteur Charles **Perrault**. Lors de la fameuse « querelle » qui les opposa, ce dernier, au nom des sciences, du progrès et de la nouveauté, s'en prit aux défenseurs « archaïques » de l'Antiquité et de son imitation. Le scandale de ce défi ne faisait qu'ouvrir la voie aux grands débats philosophiques, politiques et esthétiques du siècle des Lumières.